

## RETOUR SUR LE « Speed-Jobbing », le colloque « déontologie et pratiques professionnelles » et la cérémonie de remise des prix et des diplômes à la Chambre départementale des notaires des Hauts-de-Seine le 28 septembre 2022



Les étudiants rentrés en année universitaire 2022 – 2023 en Master 1 et Master 2 Droit Notarial à l'Université Paris Nanterre et à l'Université de Paris Saclay en recherche de stage et d'emploi ont rencontré le 28 septembre plus de 30 Notaires des Hauts-de-Seine lors d'un « speed-jobbing » organisé par la **CHAMBRE**. Une vingtaine d'études étaient répartie sur l'ensemble du siège de la Chambre à Boulogne-Billancourt suivant les 4 grands territoires du département des Hauts-de-Seine : Paris Ouest la Défense, Boucle Nord de Seine, Vallée Sud Grand Paris, Grand Paris Seine Ouest.



Ce « speed-jobbing » a été suivi d'un colloque sur la déontologie et pratiques professionnelles à l'attention des étudiants en Master 2 Droit Notariale des Universités de Paris Nanterre et Paris Saclay, animé par le Président de la Chambre des Hauts de Seine, Guy DURAND et son Bureau.

Après avoir rappelé les liens des partenariats entre la Chambre et les Universités de Nanterre et de Sceaux, le Président Guy DURAND a laissé la parole au 1<sup>er</sup> Vice-Président Clothilde GREFF sur Rôle des Instances sous l'angle institutionnel et les autres missions des instances, puis au Vice-Président Carole MONAT, sur la relation clients et enfin au 1<sup>er</sup> Syndic sur la déontologie et le secret professionnel.

Ce colloque a été clôturé par le clip La Raison d'Être du Notariat et celui « des Notaires et des Collaborateurs face à la Raison d'Être du Notariat » et des échanges ont suivi entre les étudiants et les notaires.



A l'issue du colloque, a eu lieu la cérémonie de remise des prix et des diplômes destinée aux étudiants des promotions 2021-2022, avec leurs parents et professeurs, représentant une assemblée de plus de 140 personnes.

Le Président Guy DURAND et son Bureau :

- Me Clothilde GREFF, 1<sup>ère</sup> Vice-Président,
- Me Carole MONAT, Vice-Président,
- Me Luc THOMAS, Premier syndic
- et Me Geoffroy TRESKA, Rapporteur-Secrétaire,

ont porté leur habit de notaire et les Professeurs agrégés en droit ont revêtu leur toge universitaire :

- Manuella BOURASSIN et Corine DAUCHEZ, Co-directrices du Master 2 droit notarial à L'Université de Paris-Nanterre
- et Pierre CALLÉ, Directeur du Master 2 droit notarial à l'Université de Paris-Saclay

Donnant ainsi toute sa solennité à la cérémonie de remise des diplômes et rendant honneur au diplôme universitaire de Master II Droit Notarial.

A cette occasion, la Chambre a attribué des prix aux trois premiers étudiants (1.000€ aux Lauréats de chacune des promotions de Nanterre et Sceaux ainsi qu'une médaille Monnaie de Paris gravée à leur nom et 500€ aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> meilleurs étudiants).

**Les lauréats de la promotion de l'Université de Nanterre sont :**

- 1. Thomas PEZETTI**
- 2. Laura MATHIEU**
- 3. Angèle MOTTELET**

4 éditeurs professionnels : Lextenso, Francis Lefebvre, JSS et LexisNexis ont attribué des lots aux 3 premiers étudiants.

